

**« Construire
des Hommes
et pas seulement
des cerveaux, telle est
la mission que nous confions
à nos écoles catholiques. »**

La crise sanitaire actuelle nous rappelle, s'il en était besoin, l'importance primordiale de l'éducation et la mission essentielle des écoles catholiques au service de la formation intégrale des jeunes.

En 2020, malgré les difficultés, la Fondation Saint Matthieu a poursuivi sa mission à leurs côtés. Adaptant son organisation à cette situation inédite, elle a notamment proposé des dispositifs exceptionnels pour leur venir en aide.

Pour cela, la Fondation a pu s'appuyer sur la fidélité de ses 13 000 donateurs et de ses testateurs. Grâce à eux, la collecte a de nouveau dépassé les 5 millions d'euros, dont 1 million d'euros de legs. Elle a ainsi pu accorder plus de 5 millions d'euros de subventions, les autres postes de dépenses étant maintenus à un niveau équivalent à celui des années précédentes.

Dans les établissements, la priorité donnée chaque jour à la continuité pédagogique et à l'accueil des jeunes a pu laisser à l'arrière-plan des projets et des investissements indispensables à leur développement ou à leur survie. En 2021, ceux-ci ne pourront pas être différés plus longtemps, ni assumés par les seules familles, dont certaines rencontrent d'ores et déjà des difficultés financières.

Pour aider les écoles catholiques et investir pour l'avenir de notre jeunesse, nous comptons donc comme jamais sur votre générosité !



Jean-Louis de Mourgues
président de la Fondation Saint Matthieu
pour l'école catholique

**L'ESSENTIEL
2020**



La Fondation Saint Matthieu soutient les projets des écoles catholiques

Associées au service public d'éducation, les écoles et universités catholiques accueillent chaque jour plus de 2 millions de jeunes. Dans une société qui cherche ses repères, elles offrent aux familles des propositions éducatives riches et dynamiques. Chaque établissement est unique, avec une histoire, une culture et projet propres. Mais tous tirent leur raison d'être de l'Église et de sa mission éducative, qui fonde leur commune appartenance.

Le financement des projets des écoles catholiques est essentiel pour l'avenir de vos enfants

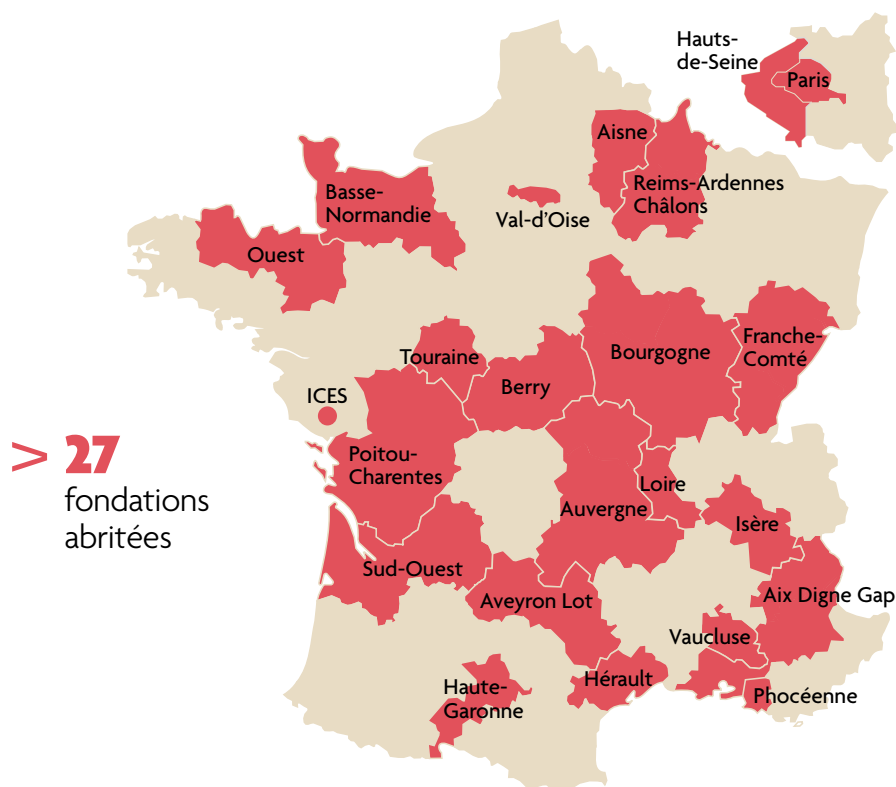
La participation de l'État et des collectivités locales au fonctionnement des écoles catholiques fait trop souvent oublier un fait essentiel : c'est grâce aux dons et aux legs des générations précédentes que ces écoles continuent d'exister.

Aujourd'hui comme hier, leurs investissements sont en grande partie à la charge des familles, qui ne peuvent pas les assumer sans des financements complémentaires, tels que l'appel à générosité.

La Fondation Saint Matthieu au service de l'enseignement catholique

Créée par décret du 16 février 2010, la Fondation Saint Matthieu, reconnue d'utilité publique, soutient le développement de l'École catholique en France.

Pour déployer son action, la Fondation Saint Matthieu est «abritante» et développe un réseau de fondations abritées ou «sous son égide», régionales ou thématiques, qui accompagnent les projets au plus près des territoires, en ayant une connaissance approfondie de leurs spécificités.



En 2020, ces fondations abritées sont au nombre de 27. Au début de l'année 2021, nous en avons accueilli une 28^e :

- La Fondation Saint Matthieu Ardèche.

COLLECTER

La Fondation Saint Matthieu collecte des dons et reçoit des legs ou des donations pour soutenir les projets des écoles catholiques. Ces dons et ces libéralités, libres ou affectés, permettent aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt.

13 000 donateurs

5 674 000 € collectés

> 4 660 000 € de dons

> 1 014 000 € de libéralités
(legs, donations, assurances-vie,
donations temporaires d'usufruit)

En 2020, l'augmentation de la collecte provient surtout des libéralités (legs, donations et assurances-vie). Les seuls dons sont quant à eux en légère baisse, notamment du fait de l'arrêt des campagnes des écoles durant le premier confinement.

À elle seule, la plateforme de financement participatif **Jaidemonecole.org** de la Fondation Saint Matthieu a permis de collecter 700 000 € pour 100 projets mis en ligne en un an.

La belle campagne lancée sur **Jaidemonecole.org** par l'école Sainte-Odile de Montpellier (Hérault) pour la rénovation de sa médiathèque, a permis de collecter 13 760 €. L'équipe du projet a apprécié l'aide et les conseils de la Fondation tout au long de l'appel à dons.

Une réussite récompensée par le Trophée de la Meilleure Campagne 2020, assorti d'un abondement de 1000 €.

D'autres exemples : l'école Saint-Charles de Montfavet (84), l'école Notre-Dame au Pin (79), l'Institution du Christ-Roi à Tours (37).

Legs et donations

En tant que fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation Saint Matthieu est habilitée à recueillir legs, donations et assurances-vie en exonération de droits de mutation. Les sommes qu'elle reçoit peuvent être libres ou dédiées à une école, un territoire, une action pédagogique...

Décédé en 2014, M. M*, un agriculteur retraité, avait institué la Fondation Saint Matthieu son légataire universel, à charge pour elle d'en faire bénéficier trois établissements catholiques de la Loire. Avec la vente des dernières terres en 2020, la Fondation a pu clôturer cette succession et le lycée agricole privé de Ressins (Loire) a ainsi pu bénéficier de 213 000 €, une somme essentielle pour plusieurs de ses projets.

Pour toute information complémentaire sur les legs et donations, contactez-nous : 01 45 49 61 27.



CONSEILLER ET DISTRIBUER



PROJETS PÉDAGOGIQUES

Parce que chaque jeune est important

En 2020, la Fondation Saint Matthieu a poursuivi son aide aux initiatives de soutien aux jeunes, notamment avec l'appui du Réseau National de l'Enseignement Supérieur privé de l'enseignement catholique :

- projets «Cordées de la Réussite» pour aider les jeunes de Bac Pro à réussir leur passage en BTS,
- programme «Ascension Sup» pour aider les jeunes de BTS à entrer en niveau licence ou master.

76 000 €

> **23** projets éducatifs

> **650** jeunes soutenus

Les Cordées de la Réussite sont des dispositifs personnalisés qui ont pour but d'aider les élèves de Bac Pro à entrer en BTS, grâce à un accompagnement individuel. L'ensemble scolaire Baudimont de St-Vincent de Paul à Arras développe la motivation et l'ambition de ces élèves issus de Bac Pro par des formations renforcées et un tutorat personnalisé.

> Subvention accordée **4 000 €**

D'autres exemples : École Notre-Dame de Grâce à Maubeuge (59), École La Salle St-Nicolas à Issy-Les-Moulineaux (92), Groupe St-Jean à Rennes (35)...



PROJETS D'INVESTISSEMENT

Parce qu'un projet éducatif doit avoir un toit pour s'abriter

La Fondation Saint Matthieu accorde des aides remboursables aux établissements catholiques porteurs de projets d'investissement. Leur remboursement permet de nouvelles aides. Certaines fondations abritées ont également choisi d'accorder des aides directes quand le financement des projets l'exige.

2 611 000 €

> **1 621 000 €** d'aides remboursables

> **990 000 €** de subventions

> **22** projets soutenus

> **11 000** élèves

À la rentrée de Septembre 2021, l'école Laudato Si' ouvrira ses portes à Toulouse. Un projet pédagogique, social et éducatif d'envergure dont 200 élèves pourront bénéficier. La Fondation Saint Matthieu a accordé une subvention de 300 000 € pour cet ambitieux projet.

> Subvention accordée **300 000 €**

D'autres exemples : Académie Musicale de Liesse (02), École Jeanne d'Arc à Troyes (10), École Jeanne d'Arc St-Martin à Naucelle (12)...



PROJETS TERRITOIRE

Parce que les petites écoles sont essentielles

Sélectionnées avec les fondations abritées, des écoles primaires fragiles de toute la France ont été soutenues en 2020 par des aides de la Fondation pour des projets urgents.

84 000 €

> **11** écoles aidées

> **1200** élèves

Des travaux de rénovation urgents devaient être effectués pour sécuriser les élèves et l'équipe pédagogique de l'école Ste-Thérèse à Putanges-le-Lac dans l'Orne : rénovation de la cage d'escalier et des rambardes, peinture de la barrière d'entrée et du garde-corps, pour un total de 38 000€.

> **Subvention accordée 5 000 €**

D'autres exemples : École Le Château à St-Georges d'Espéranche (38), Externat Notre-Dame à Saint Quentin (02), École Ste-Bernadette à Fourchambaut (58)...



PROJETS D'APPEL À DONS

Parce que les écoles ont besoin de la générosité publique

Experte en matière de collecte, la Fondation Saint Matthieu accompagne les établissements qui le souhaitent pour réussir leurs campagnes d'appels à dons, en mettant à leur disposition un savoir-faire et des outils indispensables. Elle leur apporte un appui de marketing et de communication et assure la responsabilité de la gestion des dons.

2 189 000 €

> **315** écoles engagées

> **90 000** élèves

En 2020, l'établissement St-Pierre à Abbeville a lancé sa campagne d'appel à dons sur [Jaidemonecole.org](https://jaidemonecole.org), la plateforme de financement participatif de la Fondation, afin de créer un bloc sanitaire dans la cour de récréation ainsi que le remplacement d'une partie des fenêtres de l'école et du collège.

> **Grâce à vos dons, la collecte a atteint 12 590 €**

D'autres exemples : Sacré-Cœur Ste-Marie à Versailles (78), Notre-Dame-des-Victoires à Guidel (56), Ste-Famille à Moissac (82)...

LE MOT DU TRÉSORIER

Dans le contexte de la crise sanitaire, la collecte s'élève en 2020 à 5,7 millions d'euros, une hausse de 0,3 million d'euros, provenant notamment des legs et donations affectés (1,0 million d'euros), et pour partie liée à un changement de comptabilisation imposé par le nouveau plan comptable.

La suspension des campagnes menées par les écoles durant le confinement conduit à une baisse des dons affectés de 6% à 2,2 millions d'euros, tandis que les dons libres sont stables à 2,5 millions d'euros.

Les charges s'élèvent à 6,4 millions d'euros, une baisse de 3% provenant de la diminution des subventions, sachant qu'en 2019 une subvention exceptionnelle avait été attribuée pour une importante création d'établissement à Clichy.

Les autres missions sociales, les frais de recherche de fonds et de fonctionnement restent maîtrisés et connaissent une légère baisse, avant tout liée aux conséquences de la crise sanitaire.

Au final, la Fondation Saint Matthieu affiche un résultat proche de l'équilibre.



Cyrille Marcilhacy
trésorier de la Fondation
Saint Matthieu
pour l'école catholique

Les comptes de l'exercice 2020 ont été établis avec In Extenso et certifiés par PricewaterhouseCoopers, Commissaire aux Comptes de la Fondation Saint Matthieu. Toutes les informations de ce document sont issues des comptes annuels de l'exercice 2020 ainsi que du rapport d'activité, disponibles sur le site internet de la Fondation : www.fondation-st-matthieu.org ou pouvant être obtenus sur simple demande écrite.

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)

	2020	2019	Var. %
Dons et libéralités libres	2 479	2 543	-3 %
Dons et libéralités affectés	3 195	2 836	13 %
Autres produits & divers	717	435	65 %
Total des produits	6 391	5 814	10 %
Missions sociales	5 159	5 398	-4 %
Autres charges (y compris recherche de fonds)	1 266	1 257	1 %
Total des charges	6 425	6 655	-3 %
Résultat de l'exercice	-34	-841	NS

Le total de bilan est de 13,9 millions d'euros pour 9,7 millions d'euros de fonds propres. Il augmente légèrement par rapport à l'an dernier (+0,6 million d'euros). Le recours à l'emprunt a permis d'augmenter le volume global des Aides remboursables, qui atteint 6,9 millions d'euros fin 2020, soit +0,4 million d'euros sur un an. Ce portefeuille d'Aides n'a connu aucun incident de paiement en 2020. La dotation statutaire de 1,5 million d'euros est intégralement représentée par des immobilisations financières inscrites à l'actif du bilan.

Bilan simplifié (en milliers d'euros)

Actif	31 déc.	31 déc.	Passif	31 déc.	31 déc.
	2020	2019		2020	2019
Immobilisations financières	1 625	1 676	Fonds propres	9 694	9 706
			Dont :		
			• fondation abritante	5 854	5 964
			• fondations sous égide	3 840	3 742
Aides remboursables	6 871	6 517	Dettes		
			Emprunt bancaire	1 811	1 145
Trésorerie et autres actifs	5 438	5 118	Autres dettes (*)	2 430	2 460
Total	13 935	13 311	Total	13 935	13 311

(*) : y compris dons affectés à reverser et fonds dédiés pour 1 782 milliers d'euros fin 2020 (et 1 864 milliers d'euros fin 2019).

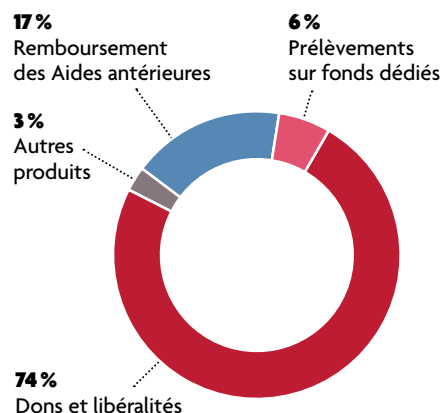
Outre des subventions, la Fondation accorde des Aides remboursables sans intérêt pour financer les projets d'investissement des écoles. Le refinancement des nouvelles Aides remboursables est assuré pour partie par le remboursement des Aides antérieures et l'affectation de dons et de libéralités libres, et pour partie par l'emprunt.

Au total, les ressources s'élèvent à 7,7 millions d'euros et les emplois atteignent 8,0 millions d'euros.

Emploi des ressources 2020 (en milliers d'euros)

	Ressources totales	Dont collectées auprès du public
Dons et libéralités	5 674	5 674
Autres produits	235	165
Remboursement des Aides antérieures	1 273	721
Prélèvement sur fonds dédiés	482	482
Total de ressources	7 664	7 042
Nouvelles Aides remboursables accordées	1 621	346
Autres missions sociales	5 159	5 159
Sous-total missions sociales	6 780	5 505
Frais de recherche de fonds	805	805
Frais de fonctionnement et provisions	286	207
Constitution de fonds dédiés	175	175
Total des emplois	8 046	6 692
Solde de l'exercice	(382)	350

Répartition des ressources



Répartition des emplois

84%

Missions sociales

2%

Constitution de fonds dédiés

4%

Frais de fonctionnement et provisions

10%

Frais de recherche de fonds

Répartition des missions sociales

Projets immobiliers 47%

(Aides remboursables & Subventions)

Dons et legs reversés aux écoles 27%

Aides à projets pédagogiques 1%

Autres subventions aux écoles 12%

Autres missions sociales (Divers) 13%

UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE AU SERVICE DE LA PÉRENNITÉ DE LA FONDATION

À fin 2020, la trésorerie consolidée de la Fondation reste stable à 5,2 millions d'euros, dont une moitié environ représente les réserves des fondations abritées disponibles pour le financement de leurs projets futurs.

L'autre moitié est constituée des disponibilités de la seule fondation abritante, dont 1,2 million d'euros représentatifs de fonds dédiés. Le solde permet à la fondation abritante de

faire face à l'ensemble de ses charges et de ses engagements pluriannuels (projets pédagogiques et aides aux petites écoles), tout en conservant une grande flexibilité pour adapter sa politique générale aux aléas conjoncturels.

Cette trésorerie, ainsi que les actifs immobilisés en représentation de la dotation statutaire, font l'objet d'une gestion active mais prudente par le comité financier de la Fondation.



Reconnue d'utilité publique
par décret du 16 février 2010.

Le comité d'honneur de la Fondation Saint Matthieu

- **Mgr Laurent Ulrich**, archevêque de Lille, président du Conseil pour l'Enseignement catholique
- **M. Laurent Bataille**, chef d'entreprise, président de l'UNIAPAC Europe
- **Maître Guillaume Delvolvé**, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation
- **Général Paul Fouilland**, ancien commandant des forces aériennes stratégiques
- **Mme Clara Gaynard**, fondatrice de Raise, ancienne vice-présidente de General Electric International
- **M. Jean-Luc Marion**, de l'Académie française
- **Amiral Alain Oudot de Dainville**, ancien chef d'état-major de la Marine
- **M. Michel Rollier**, président du conseil de surveillance de Michelin
- **M. Guillaume Roquette**, directeur de la rédaction du Figaro Magazine
- **Maître Jacques Rossi**, avocat à la Cour
- **Mme Marie-Noëlle Thabut**, bibliiste

Le conseil d'administration de la Fondation Saint Matthieu

- **M. Jean Huet**, président d'honneur, ancien membre du directoire d'un groupe bancaire.
- **M. Jean-Louis de Mourgues**, président, ancien dirigeant d'un groupe de prévoyance et d'assurance
- **M. Cyrille Marcilhacy**, trésorier, consultant et ancien banquier
- **Maître Michel Lacorne**, secrétaire, avocat à la Cour
- **M. Patrick Adam**, dirigeant d'entreprise
- **M. Yves Breu**, ancien dirigeant de banque
- **M. Philippe Delorme**, secrétaire général de l'Enseignement catholique
- **M. Gilles Demarquet**, président de l'APEL nationale
- **M. Hubert Guillemain**, ancien dirigeant de banque
- **M. Josef Jirkovsky**, président de l'Œuvre des Apprentis
- **M. Laurent Laming**, président de la Fédération Nationale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (FNOGEC)
- **M. François Paliard**, expert forestier et foncier.
- **M. Philippe Trillot**, président de l'assemblée des directeurs diocésains de l'Enseignement catholique

Faites un don en vous rendant sur :
www.fondation-st-matthieu.org



Fondation Saint Matthieu pour l'École Catholique
76 rue des Saints-Pères – 75007 Paris
Tél. : 01 45 49 61 27
E-mail : donateur@fondation-st-matthieu.org



La Fondation Saint Matthieu est agréée par le Comité de la Charte, qui lui permet d'utiliser le label du Don en Confiance, garantissant aux donateurs la transparence financière, la gestion désintéressée et l'affectation des dons conformément à son objet.